Les activités aquatiques à l'école primaire

Projet pédagogique du centre aquatique de Sablé sur Sarthe

Dossier élaboré en partenariat MNS, enseignants et CPC EPS

Projet pédagogique

PRÉSENTATION

Ce document a été élaboré lors d'un stage de circonscription qui s'est déroulé en septembre 2008 au centre aquatique de Sablé sur Sarthe. Il est le fruit d'un travail conjoint des enseignants des écoles qui fréquentent cette piscine avec leur classe, des éducateurs territoriaux – BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation) de la Communauté de communes de Sablé et du conseiller pédagogique en éducation physique et sportive de la circonscription.

.

Notre objectif était d'aménager le bassin et de proposer des situations d'apprentissage ludiques qui :

-correspondent aux différents niveaux d'habilités des jeunes nageurs (GS au CE2)

-mettent en œuvre les actions fondamentales de la natation : **entrer dans l'eau, s'équilibrer, se déplacer, respirer et s'immerger**

-et permettent d'atteindre les **compétences attendues des activités aquatiques des programmes** de l'Education Nationale.

Vous trouverez donc ci-joint une proposition d'aménagement sur 10 séances complétée par des fiches destinées à vous aider dans l'élaboration de vos séances. Un DVD est aussi à votre disposition dans votre école. Il est destiné aux élèves pour un travail de préparation en classe en amont de la première séance. Un livret d'évaluation, distribué à chaque enfant est en cours.

Les aménagements proposés permettront d'envisager les situations d'apprentissage qui constitueront un tronc commun pour tous (enseignants et BEESAN). Toute participation à l'activité piscine implique de la part des maîtres nageurs et des enseignants une adhésion à ce projet pédagogique.

D'autres situations pourront être mises en place par chaque enseignant mais **l'aménagement ne sera en aucun modifié au grès de chacun.** Il est à noter que les classes de CE ont été programmées sur les périodes 1 et 3 afin d'envisager la possibilité de sortir sur le bassin extérieur.

Le dossier que vous trouverez ci-joint est donc un document de travail qui proposera un aménagement compatible avec le matériel disponible et des fiches d'activité pour chaque atelier. Nous continuerons de travailler avec l'équipe de maîtres nageurs pour affiner et compléter ce projet.

Mais, nous comptons aussi sur vous qui avez l'expérience de la pratique avec vos classes **pour le compléter, l'enrichir** et nous faire part de vos remarques.

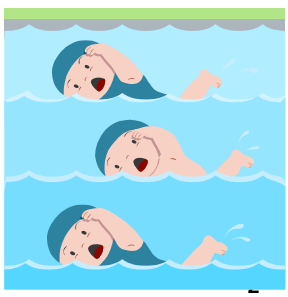

Bien sportivement.

Karine Rousseau, conseillère pédagogique de Sablé sur Sarthe

Les activités aquatiques à l'école

La natation scolaire est l'une des activités les plus fréquentes à l'école. Les Instructions Officielles recommandent sa mise en œuvre partout où les conditions le permettent.

CADRE DÉFINI PAR LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

Programmes de 2008	Cycle 2	Cycle 3
Réaliser une performance mesurée	Se déplacer sur une quinzaine de mètres	Se déplacer sur une trentaine de mètres
Adapter ses déplacements à différents types d'environnements	S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter	Plonger, s'immerger, se déplacer
Socle commun de connaissances et de compétences Pilier 7 - Autonomie et initiative		Second palier : Réaliser une performance mesurée dans les activités de natation

CADRE DÉFINI PAR LA CIRCULAIRE DE 2004

- **Compétence de fin de cycle 2 :**

Etre capable de parcourir environ 15 mètres en eau profonde sans brassière et sans reprise d'appui.

- **Le « Savoir nager » tel qu'il est défini dans les programmes de collège**

Un plongeon suivi d'un parcours de 50 m de nage, en grande profondeur, sans reprise d'appui, déplacements effectués alternativement en position dorsale et ventrale (10 mètres au moins devront être parcourus dans chaque position) suivi d'un maintien sur place de 10 secondes et de la recherche d'un objet immergé à 2 m de profondeur environ.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION

La fiche suivante vous donnera des repères quant à l'évaluation des compétences à atteindre pour vos élèves Il s'agit d'un tableau issu du livret d'évaluation départementale de l'enseignement de la natation, réalisé par l'Equipe EPS1 de la Sarthe. Ce livret est disponible sur le site de l'inspection à : http://cic-sable.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?article24.

Cette évaluation vise à vérifier la compétence minimale à atteindre par tous les élèves à la fin de l'école élémentaire. Elle sera validée par la réussite au test d'évaluation du niveau 4 (qui devrait correspondre au minimum acquis en fin de CE1 pour une majorité des élèves). Au-delà, la réussite au test du niveau 5 (fin CM2 en général) attestera du « savoir nager ».
Cinq modules ont été proposés mais il se peut que certains élèves réussissent les compétences attendues de différents niveaux. Une fiche d'observation pour l'enseignant est proposée en page 5. Des fiches élèves seront disponible dans le livret.

Cette réussite aux tests ne doit pas être une simple répétition des situations d'évaluation mais le fruit d'une unité d'apprentissage liée à l'aménagement du bassin (voir démarche page 12).

Référentiel de compétences natation

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Entrée dans l'eau	Sauter du bord dans le petit bain.	Sauter du bord avec une aide dans le grand bain.	Sauter dans le grand bain.	Plonger.	Plonger dans le grand bain.
Immersion	Mettre la tête dans l'eau.	Passer sous la ligne d'eau.	Se déplacer sous l'eau. Passer dans un cerceau immergé.	S'immerger pour récupérer un objet à n'importe quelle profondeur.	Rechercher un objet immergé à 2 mètres de profondeur.
Equilibre-Flottaison	S'allonger avec une aide.	S'allonger sur le ventre et sur le dos avec une aide.	Se laisser flotter pendant 5 secondes.	S'allonger sur le ventre et sur le dos de plus en plus longtemps.	Se maintenir sur place pendant 10 secondes.
Déplacement-propulsion	Se déplacer sur quelques mètres sans appui, avec une aide*.	Se déplacer sur 10 mètres au moins avec une aide.	*« Se déplacer en grande profondeur sans matériel et sans reprise d'appui sur 15 mètres ».*	Se déplacer sur une trentaine de mètres en grande profondeur sans reprise d'appui et sans matériel.	Parcourir 50 mètres de nage en grande profondeur, sans reprise d'appui, déplacements effectués alternativement en position dorsale et ventrale (10 mètres au moins devront être parcourus dans chaque position).
Respiration	Faire des bulles dans l'eau avec la bouche.	Faire des bulles la tête sous l'eau.	Faire des bulles à plusieurs reprises en position horizontale.	Se déplacer en soufflant dans l'eau à plusieurs reprises.	Nager en respirant régulièrement et efficacement (inspiration aérienne brève et expiration aquatique prolongée).

**aide : un adulte, un camarade, du matériel fixe (bord, escalier, perche, aménagement), matériel individuel (ceinture, planche, frite…)*

Enseignement de la natation à l'école - Évaluation

Ecole | Classe | Date

Observables	Entrée dans l'eau					Immersion					Equilibre-Flottaison					Déplacement-propulsion					Respiration				
	Sauter du bord	Sauter du bord avec une aide	Sauter dans le grand bain	Plonger	Plonger dans le grand bain.	Mettre la tête dans l'eau	Passer sous la ligne	Passer dans un cerceau	Récupérer un objet immergé	Rechercher un objet 2 mètres	S'allonger avec une aide	S'allonger sur le ventre, le dos	Se laisser flotter 5 secondes.	S'allonger ventre/dos de plus en plus longtemps.	Se maintenir sur place 10 sec	Se déplacer sans appui	Se déplacer sur 10 mètres	Se déplacer sur 15 m	Se déplacer une trentaine de mètres	Parcourir 50 mètres de nage	Faire des bulles	Faire des bulles la tête sous l'eau.	Faire des bulles à plusieurs reprises	Se déplacer en soufflant dans l'eau à plusieurs reprises.	Nager en respirant régulièrement et efficacement
Nom - prénom	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**

LA REUNION PREPARATOIRE

La réunion préparatoire réunit le représentant de la communauté de communes, les directeurs des écoles, les enseignants des classes concernées, le chef de bassins, les BEESAN chargés d'enseignement et le conseiller pédagogique de la circonscription en charge de l'EPS.

Elle permet d'aborder :

- le planning
- les questions administratives : rappel réglementaire, fonctionnement de la piscine…
- le volet pédagogique : l'ensemble des enseignants s'accorde avec les MNS sur les contenus pédagogiques, les modalités d'accueil, les rôles de chacun, les règles de fonctionnement et d'encadrement…

Il est rappelé que le maître de la classe est, et reste, le maître d'œuvre de l'organisation pédagogique et de l'évaluation des séances. Il travaille en collaboration avec les BEESAN, chargés de l'enseignement de la natation scolaire pendant toute la période d'activité.

UNE ACTIVITE A ENCADREMENT RENFORCE

- **Procédure :**

Tout adulte, majeur et responsable, souhaitant collaborer bénévolement à l'enseignement de la natation sur le temps scolaire doit avoir été préalablement agréé par l'Inspecteur de l'Académie. Cet agrément est lié à la participation à un stage placé sous la responsabilité du conseiller pédagogique de la circonscription. Cette réunion garantit aux adultes bénévoles un temps de formation (projet pédagogique, rôle et responsabilité pendant les séances) et un temps d'évaluation.

Consulter le dossier sur les procédures d'agrément
http://cic-sable.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?rubrique24

En cas de renouvellement d'un agrément pour un parent ayant déjà encadré l'activité, la participation à la session n'est pas obligatoire. Dans ce cas, faire parvenir une demande de renouvellement au CPC EPS de circonscription

- **Taux d'encadrement - Circulaire de 2004:**

-En maternelle, l'enseignant et 2 adultes agréés, qualifiés pour une classe.

-En élémentaire, l'enseignant et 1 adulte agréé ou qualifié pour une classe.

-Cas des classes multicours qui comprennent des élèves de grande section, il y aura lieu d'appliquer le taux d'encadrement prévu pour une classe maternelle sauf si l'effectif total est inférieur à 20 ou l'encadrement sera alors limité à l'enseignant et un adulte agrée ou qualifié.

-Cas particulier des classes à faible effectif (défini le pus souvent par le seuil de 12 élèves) ou reconstitution de classes, contacter votre CPC EPS. .

Rappel : Le BEESAN en surveillance ne compte pas de même que l'ATSEM, l'AVS ou l'EVS. Ces derniers pourront cependant être associés à l'organisation des séances de natation uniquement pour les activités d'accompagnement.

Les activités aquatiques avec vos élèves

RÈGLES D'OR DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Les activités aquatiques se caractérisent par une adaptation à un milieu inhabituel qui remet en cause trois principes essentiels du comportement humain : **l'équilibre et la flottaison, le mode de déplacement et la respiration.**

Ce sont des activités où la composante émotionnelle est importante et qui permettent à l'élève d'assurer sa propre sécurité, d'apprendre des règles d'hygiène et d'aider les autres.
Il est nécessaire de respecter le règlement de la piscine fréquentée.
Au cours des séances, il est nécessaire de :

- respecter les consignes
- ne pas se « borner à un simple apprentissage systématique des « gestes techniques »
- présenter, préciser et matérialiser les espaces d'action
- aménager le milieu et favoriser un temps important d'activité dans l'eau pour éviter les files d'attente et les blocages affectifs
- mettre en place des situations, permettant une évaluation diagnostique (1ère séance), une évaluation bilan (dernière séance) et une évaluation continue, tout au long du module d'apprentissage, pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès.

Recommandations – Sécurité

- surveillance effective, vigilante, constante (enseignant et MNS)
- surveillance accentuée si débutants
- se situer près de la situation qui présente le plus grand risque (dans l'eau ou sur le bord du bassin)
- attention particulière en amont et en aval de la séance (circulation dans les vestiaires et autour des bassins…)
- comptage régulier des élèves impérativement en début et en fin de séance,
- si élève non présent, la recherche en premier lieu dans l'eau (dimension pédagogique de l'éducation à la sécurité)
- règles de sécurité clairement énoncées par l'enseignant, consignes spécifiques pour certaines situations (auto surveillance).

ORGANISATION PRATIQUE

Pour atteindre les compétences mentionnées, « il convient de prévoir, aux cycles 2 et 3, 24 à 30 séances, en deux ou trois modules, auxquelles peut s'ajouter un module supplémentaire de 12 séances au cycle 3 pour conforter ces apprentissages. » (Circulaire 2004)

1. A l'école : avant la reprise des séances

Pour l'enseignant :

- Connaître et appliquer le projet pédagogique natation proposé.

- Préparer «psychologiquement» les élèves en les sensibilisant à l'intérêt individuel et collectif des activités aquatiques, aux risques encourus en cas de non respect des consignes de sécurité, en particulier la circulation autour du bassin, l'accès aux toilettes et aux vestiaires durant l'activité.

- Informer les parents de l'intérêt essentiel et sécuritaire de la pratique de la natation, des règles d'hygiène élémentaires et de l'équipement recommandé (tenue de bain adaptée). Leur demander de faire connaître les contre-indications pouvant concerner leurs enfants.

- Partout où cela est possible, les dispenses de longue durée délivrées par le médecin de famille devront être confirmées par le médecin scolaire (cf. arrêté du 13 septembre 1989 paru au B. O. N°38 du 26.10.1989 et la circulaire N°90.107 du 17 mai 1990 par au B. O. N° 25 du 21.06.1990).

- Les élèves dispensés seront assis sur un banc à proximité des bassins sous la surveillance d'un parent accompagnateur s'il n'existe pas d'autres solutions. Dans ce cas, les élèves dispensés devront porter une tenue vestimentaire compatible avec les règles d'hygiène de la piscine.

Bien que le maillot de bain ne soit pas obligatoire, compte tenu des règles d'hygiène dans les piscines, l'accès au bord du bassin se fera pieds nus ou avec des chaussures spéciales et dans une tenue différente de celle de ville : short et tee-shirt (cf. note DJS du 24 novembre 1998).

- Il convient dans la mesure du possible de laisser les élèves dispensés à l'école sous la surveillance d'un autre enseignant.

Pour les intervenants agréés bénévoles :

- Connaître et appliquer le rôle défini par l'enseignant : aide supplémentaire pour l'enseignant ou le BESSAN, prise en charge d'un groupe d'élèves, aide à la sécurité sur un aménagement particulier…
- Aide à la surveillance sur l'ensemble de l'activité (avant, pendant et après).
- Prévoir sa tenue adaptée (maillot de bain obligatoire).

Pour les parents accompagnateurs :

- Définir leur rôle d'aide aux tâches « matérielles » : aide à l'habillage et au déshabillage, accompagnement des élèves aux toilettes, surveillance exceptionnelle d'enfants dispensés, aide au passage à la douche…

Pour les élèves :

- Visionner le DVD avant la première séance afin que les élèves s'approprient l'espace et formulent un projet d'action individuel.

- Les engager à formuler les consignes de sécurité, en particulier la circulation autour du bassin, l'accès aux toilettes et aux vestiaires durant l'activité.

- Verbaliser et respecter les règles d'hygiène élémentaires.

- Savoir constituer son équipement recommandé (tenue de bain adaptée, serviette, shampoing, goûter…).

2. A la piscine

Chaque membre de l'équipe pédagogique (enseignant, MNS, intervenant extérieur bénévole agréé, parent accompagnateur) participe activement à la sécurité tout au long de son action

d'enseignement. La sécurité ne tient pas exclusivement à des conditions externes de surveillance. Les points suivants y contribuent également :

Dès l'arrivée à la piscine et avant l'entrée dans l'eau :

- La vérification du respect des normes de sécurité : surveillance, encadrement, conditions matérielles, aménagement du bassin, nombre et nature des différents publics. En cas de non conformité, différer ou annuler la séance.

Ne pas se déplacer à la piscine ou interrompre la séance si les normes de sécurité ne se trouvent plus respectées.

- Organiser précisément le passage de la responsabilité du groupe classe aux groupes d'activité.

- La vérification des effectifs.

Pendant la séance proprement dite :

- L'attention aux signes éventuels de fatigue.

- La vérification fréquente du nombre d'enfants.

- La mise en place de modalités de travail propre à limiter les risques (groupement des élèves, balisage des espaces de travail, entrées et sorties ordonnées du bassin, déplacements sur les plages…).

3. Après la séance, à la sortie du bain :

- Le comptage impératif des élèves.

- Organiser précisément le passage de la responsabilité des groupes d'activité à la responsabilité du groupe classe.

- L'organisation du retour aux douches puis aux vestiaires.

- L'interdiction de tout retour sur les plages sans accompagnement d'un adulte.

- L'enseignant responsable doit être le dernier à quitter le bassin.

4. Sortie de la piscine, dernier comptage.

- Le comptage impératif des élèves et la présence de tous les élèves avant de reprendre le chemin du retour.

- Un adulte doit être le dernier à quitter la piscine.

MODULE D'APPRENTISSAGE

Le module d'apprentissage comprend 10 séances en moyenne.
La **situation de référence** permet **une évaluation diagnostique** à partir de **comportements observables** choisis en fonction des **compétences attendues**.

L'**analyse des difficultés** rencontrées par les élèves, conduit à **un choix de situations de remédiation adaptées,** classées de la plus simple à la plus complexe.

Le retour à la situation de référence utilisée comme **évaluation bilan** permet de mesurer les progrès (savoirs et performances) des élèves.

LE MODULE D'APPRENTISSAGE

❶

Evaluation diagnostique

1ère séance

Aménagement sur

les 2 bassins

❷

8 séances d'apprentissage

1 aménagement pour 2 séances

3 niveaux de compétences

Rotation des groupes

ROTATIONS	Bassin d'apprentissage		Bassin ludique
	2 groupes		1 groupe
	1 enseignant Zone A	1 enseignant Zone B	1 MNS
Séance 2 20 minutes	Débutants	Nageurs	Apprentis
Séance 2 20 minutes	Apprentis	Débutants	Nageurs
Séance 3 20 minutes	Débutants	Nageurs	Apprentis
Séance 3 20 minutes	Nageurs	Apprentis	Débutants

❸ **10ème séance - Évaluation**

Retour à l'aménagement initial

- **Des progrès en performance**
- **Des progrès en habileté motrice**

1. En amont de la première séance

Un DVD est à disposition des classes. Il peut être l'occasion de :

- Parler de l'activité et découvrir l'espace
- Formuler les consignes de sécurité, en particulier la circulation autour du bassin, l'accès aux toilettes et aux vestiaires durant l'activité
- Verbaliser les règles d'hygiène élémentaires
- Lister l'équipement à préparer (tenue de bain adaptée, serviette, shampoing, goûter…)
- Formuler un premier projet d'action individuel (« Je suis capable de …)

La formulation de ce projet peut être le critère pour répartir les élèves en 3 groupes pour l'évaluation diagnostique (Groupe 1,2,3).

2. La 1ère séance : Évaluation diagnostique – situation de référence

Cette séance permet d'évaluer les élèves selon leur niveau de pratique. Ils sont répartis en 3 groupes et tourneront toutes les 10 minutes.

	10 minutes	10 minutes	10 minutes	10 minutes
Groupe 1	Visite du centre aquatique	Zone B (bassin d'apprentissage)	Zone C	Zone A
Groupe 2		Zone C ou zone libre du bassin ludique	Zone A	Zone B
Groupe 3		Zone A (bassin d'apprentissage)	Zone B	Zone C

2 groupes évolueront en circuit sur les 2 zones (zone A et B) du bassin d'apprentissage et le 3ème groupe sur le bassin ludique (zone C) selon la rotation ci-dessus.

- Pour les élèves du groupe 1 (élèves les moins à l'aise) commencer par la zone B avec l'enseignant (entrée par les marches)
- Pour les élèves du groupe 2 (élèves plus débrouillés) commencer par la zone C (moyenne profondeur) ou la zone libre du moyen bain …

Au cours de cette évaluation, on privilégiera l'utilisation par les élèves de frites plutôt qu'un matériel individuel de flottaison

Répartition des adultes pour cette séance diagnostique :

- 1 enseignant d'école responsable de la zone B (bassin d'apprentissage) et de la zone C (bassin ludique)
- 1 BEESAN responsable de la zone A avec 1 intervenant agréé bénévole en co-animation
- 2 BEESAN de surveillance générale de bassin
- des adultes accompagnateurs qui pourront aider à noter les réussites sur les fiches d'évaluation

Au terme de cette évaluation, les élèves seront classés en 3 groupes (Débutants-Apprentis-Nageurs) constitués pour les séances suivantes. Cette répartition en groupes de travail ne restera pas forcément figée pour la durée du cycle. Une répartition différente pourra être proposée selon les objectifs poursuivis ou les situations proposées.

Bassin d'apprentissage Zone A

1 groupe avec un MNS et un parent
Passage en individuel

Dominantes : Déplacement / Immersion

⇨ Je rentre dans l'eau par le bi-gliss. Je peux aussi rentrer par l'échelle.

(Possibilité de récupérer une frite à la réception)

⇨ Je me déplace horizontalement en ventral et dorsal.

⇨ Je passe sous la ligne d'eau

⇨ Je vais rechercher un objet immergé

⇨ Je fais l'étoile de mer ventrale ou/et dorsale

⇨ Je rejoins le point de regroupement en sortant par les marches

Bassin d'apprentissage Zone B

1 groupe avec l'enseignant

Dominantes : Equilibre / Flottaison / Déplacement

⇨ Je rentre dans l'eau par les marches.

⇨ Je tente de m'allonger avec l'aide de quelqu'un ou d'un flotteur individuel (planches, frites …)

⇨ Je me déplace dans la surface délimitée pour récupérer un objet flottant.

⇨ Au signal du maître, je rejoins le point de regroupement en sortant par les marches.

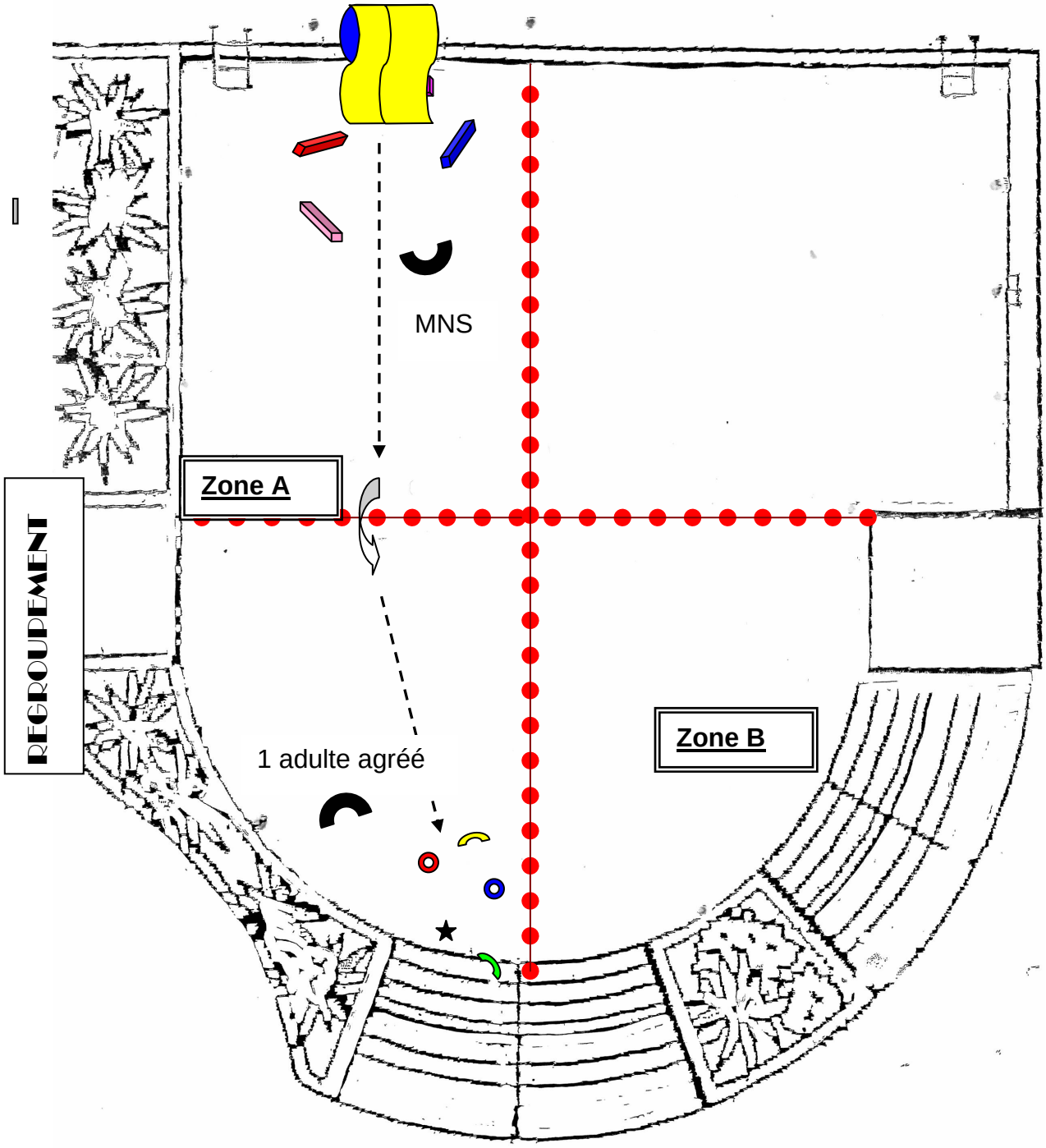
MNS
Zone A
REGROUPEMENT
1 adulte agréé
Zone B

Bassin ludique Zone C

1 groupe avec l'enseignant

Dominantes : Entrée dans l'eau / Immersion / Respiration

Les marches, le tapis, le toboggan

Dominante Entrées dans l'eau

- ⇨ Descendre par les marches
- ⇨ Descendre par le tapis :
  - Assis
  - A genoux/accroupi
  - Debout
  - En bascule avant et/ou arrière
- ⇨ Glisser par le toboggan :
  - En avant / en arrière
  - Tête la première
- ⇨ Sauter du bord

La cage

Dominante Immersion/ Respiration

- ⇨ En tenant la barre du haut :
  - Mettre la bouche dans l'eau
  - Faire des bulles dans l'eau
  - Mettre le nez dans l'eau
  - Mettre la tête entière
  - Faire la baleine

- ⇨ Passer sous la barre du haut
- ⇨ Passer sous la barre du milieu
- ⇨ Passer dans 2 cases
- ⇨ Aller chercher des objets avec ou sans aide
- ⇨ S'asseoir au fond du bassin en s'aidant de la cage

1.

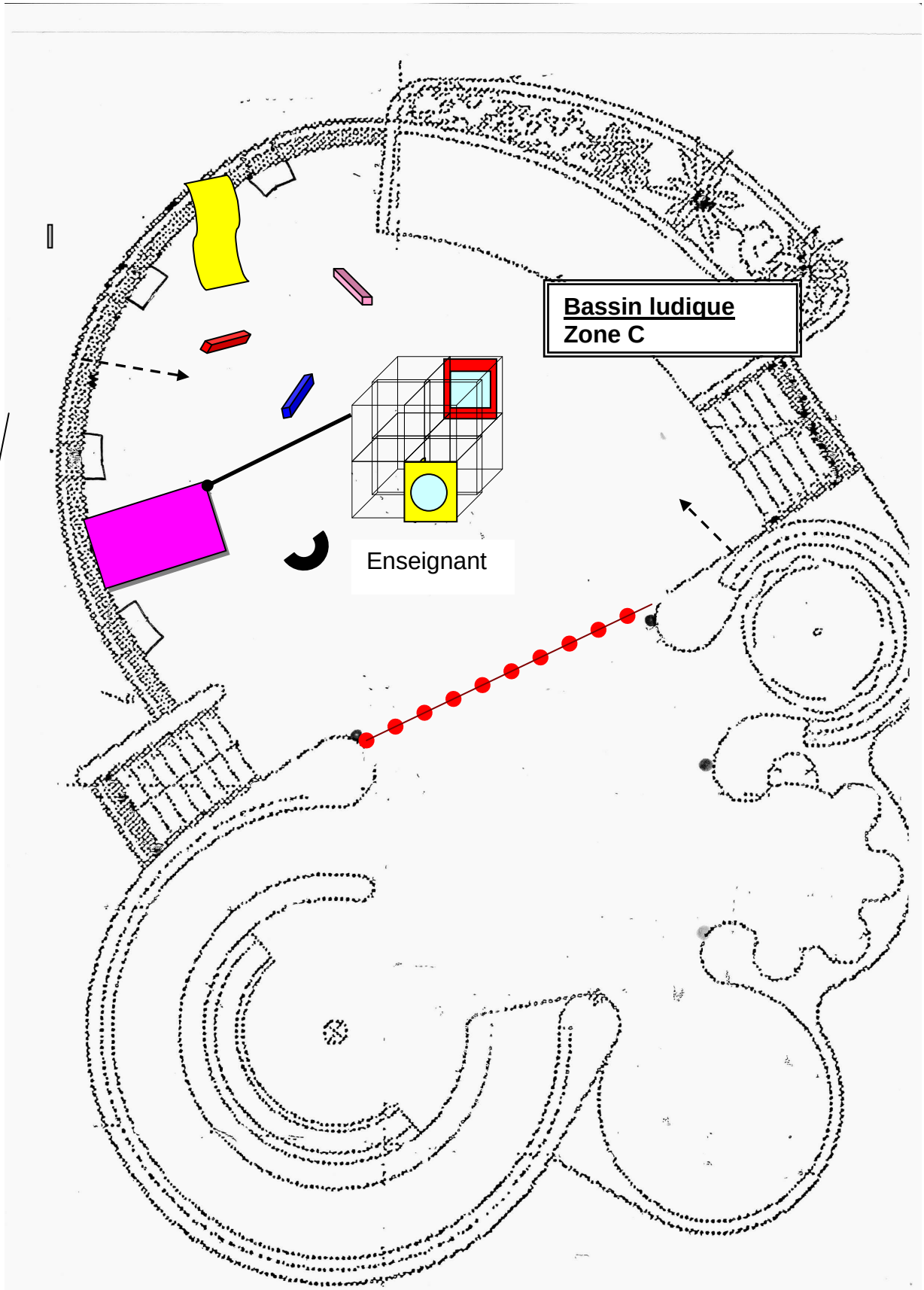

3. Les situations d'apprentissage

Suite à la première séance diagnostique, l'enseignant, à partir des fiches d'évaluation, a pu constituer 3 groupes : **Débutants – Apprentis – Nageurs**

Un même aménagement sera proposé sur 2 séances consécutives et chaque groupe utilisera 2 zones différentes à chaque séance.

Les séances 2 et 3

ROTATIONS	**Bassin d'apprentissage**		**Bassin ludique**
	2 groupes		1 groupe
	1 enseignant Zone A	1 enseignant Zone B	1 MNS
Séance 2 20 minutes	Débutants	Nageurs	Apprentis
Séance 2 20 minutes	Apprentis	Débutants	Nageurs
Séance 3 20 minutes	Débutants	Nageurs	Apprentis
Séance 3 20 minutes	Nageurs	Apprentis	Débutants

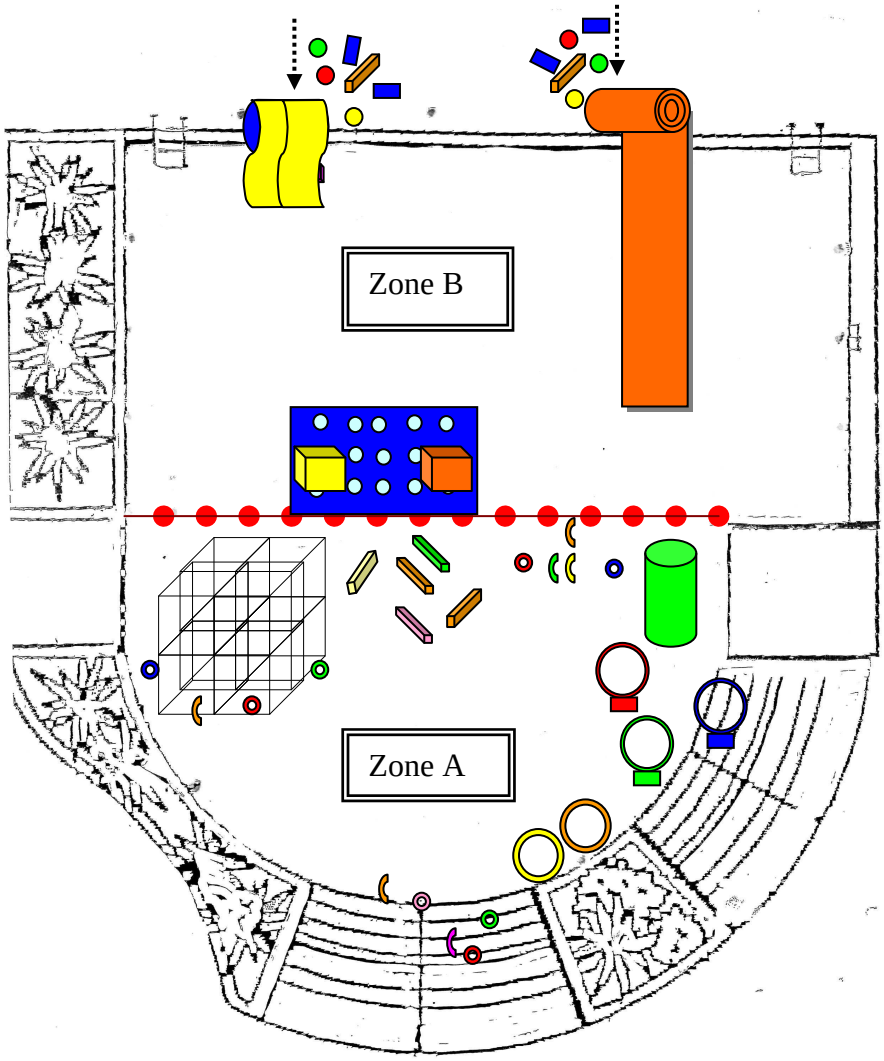

Séances 2 et 3 - Zone A

Dominantes Immersion / Déplacements / Propulsion

Consigne :

Consigne de sécurité :

Immersion		Je m'assois sur les marches de l'eau jusqu'aux épaules
		J'attrape un objet posé sur les marches
		Je m'éclabousse et j'accepte d'être éclaboussé
		Je fais des bulles avec une paille
		Je mets ma bouche dans l'eau
		Je fais des bulles avec ma bouche
		Je mets la bouche et le nez dans l'eau
		Je mets ma tête dans les cerceaux flottants
		Je mets entièrement la tête dans l'eau
		Je passe la tête sous le premier barreau de la cage
		Je passe dans le tunnel semi-immergé
		Avec l'aide de la cage, je touche le fond du bassin avec mes pieds
		Je vais chercher des objets au pied des marches
		Je passe la tête sous le second barreau de la cage
		Avec l'aide de la cage, je touche le bassin avec mes fesses
		Je mets ma tête dans les cerceaux flottants sans les soulever
		Je traverse le tunnel en mettant entièrement la tête dans l'eau
		Je récupère des objets au pied de la cage ou proche de la ligne d'eau
		Je passe à travers les cerceaux immergés
Déplacements		Je rejoins la cage
		Je me déplace le long de la ligne d'eau
		En partant de la cage, je me déplace dans la zone et passe dans un cerceau
		Je traverse partiellement la cage
		Je traverse totalement la cage
		Je fais le serpent dans la cage
		Je pars de la cage et je passe successivement dans 1, 2 ou 3 anneaux immergés
		Je traverse le tunnel en faisant la flèche
		Je pousse sur le mur en faisant la flèche, je me déplace sur le ventre ou sur le dos et j'attrape un objet en moyenne profondeur

Séances 2 et 3 - Zone B

Dominantes Entrée dans l'eau / Déplacements / Propulsion

Consigne :

Consigne de sécurité :

Entrée dans l'eau		Je descends par l'échelle
		Je m'assois sur le bord pour entrer dans l'eau
		Je saute du bord avec un adulte à la réception
		J'entre dans l'eau à 4 pattes sur le ponceau
		J'entre par le ponceau et je saute proche du bord
		J'entre dans l'eau par le bigliss assis les pieds en avant
		Je saute du bord
		J'entre par le bi-gliss, sur le dos ou sur le ventre pieds en avant
		Je traverse le ponceau debout pour entrer dans l'eau
		Je traverse le ponceau et je saute au bout du tapis
		Je saute du mur
		J'entre par le bi-gliss sur le dos, sur le ventre, en avant, en arrière
		Je cours sur le tapis pour entrer dans l'eau
		Je fais plusieurs roulades sur le ponceau pour entrer dans l'eau
		A partir du tapis, je bascule en avant pour entrer dans l'eau
		A partir du tapis, je bascule en arrière pour entrer dans l'eau
Déplacements / propulsion		Je rejoins le tapis
		Je me déplace horizontalement sur la longueur avec du matériel
		Je me déplace sur la longueur sans matériel

Les séances 4 et 5

Dispositif proposé sur le bassin d'apprentissage

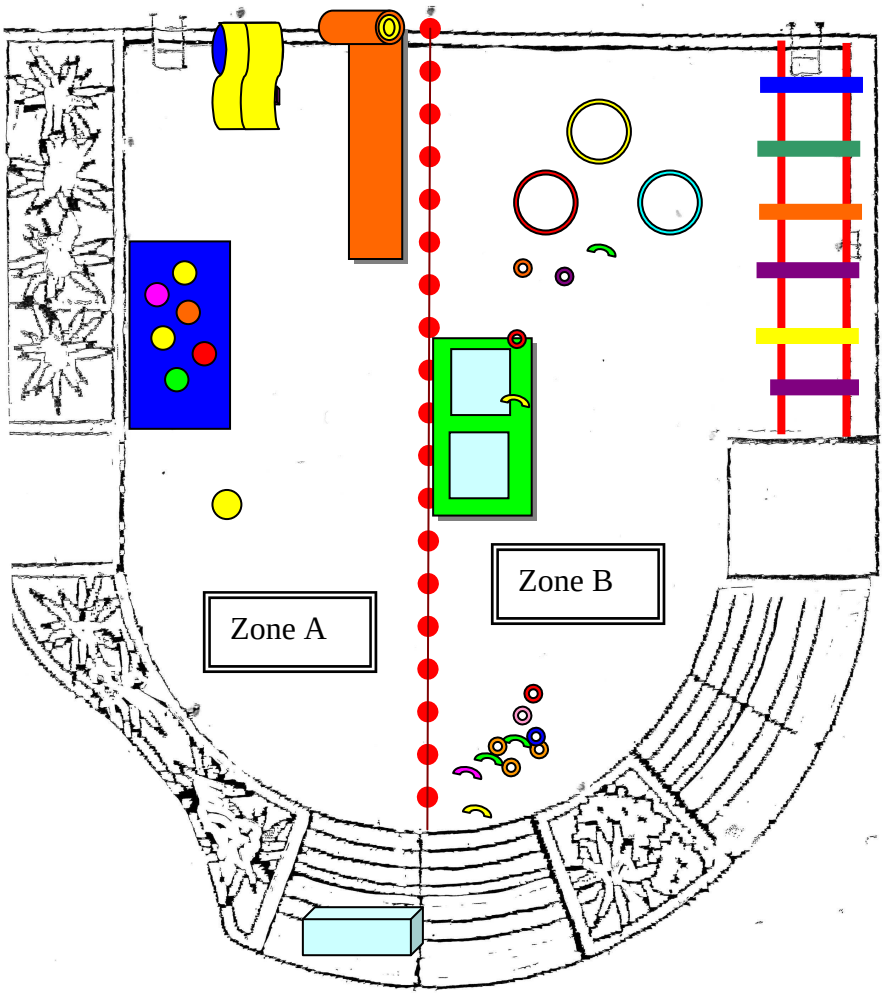

Séances 4 et 5 - Zone A

Dominantes Entrées dans l'eau / Déplacements

Consigne :

Consigne de sécurité :

Entrées dans l'eau /Déplacements		Je rentre par les marches
		Je descends dans l'eau au moyen de l'échelle et je rejoins le tapis
		J'entre dans l'eau par le tapis (assis ou à genoux) et je rejoins les marches
		Je saute du bord
		J'entre par le bi-gliss assis les pieds en avant
		Je franchis le ponceau à 4 pattes
		Je monte sur le ponceau et saute près du bord
		Je me déplace dans toute la zone sur le ventre
		Je rentre dans l'eau par le bigliss en avant et en arrière
		Je saute du tapis en avant, en arrière et rejoins les marches
		Je franchis le ponceau debout
		Je me déplace sur la longueur avec matériel
		Je me déplace avec une frite
		J''échange ma frite avec un camarade
		Jeu : je vais chercher le plus vite possible des objets posés sur le tapis et les ramènes au niveau des marches avec matériel
		Bascule avant, arrière sur le tapis
		Je descends par le bi-gliss de différentes manières (assis-allongé-en avant- en arrière)
		Je franchis le ponceau en courant
		Je monte sur le ponceau et saute au bout du tapis
		Je monte sur le ponceau et j'effectue des roulades
		Course à 2 sur le ponceau
		Du ponceau ou du bigliss je traverse le bassin
		Même jeu qu'au niveau orange sans matériel et avec des objets immergés

Séances 4 et 5 - Zone B

Dominantes Immersion / Respiration / Déplacements

Consigne :

Consigne de sécurité :

Immersion / Déplacements		Je souffle dans l'eau avec une paille
		Je souffle dans l'eau avec ma bouche
		Je mets mon nez dans l'eau
		Je pousse le ballon avec mon nez
		Assis sur les marches, je mets ma tête dans l'eau
		Je passe dans 1 cerceau
		Je monte sur le tapis et j'entre dans l'eau assis sur le bord
		Je mets la tête dans l'eau pour identifier les objets posés au fond de l'eau (formes, couleurs)
		Je franchis l'échelle en passant par le dessus les barreaux
		Je pousse la ballon avec ma tête
		Je récupère des objets sur les marches
		Je vais chercher 1 objet à l'aide de la perche ou d'un adulte
		Je passe dans 1,2 ou 3 cerceaux en mettant toute la tête dans l'eau
		Je monte sur le tapis et saute debout au centre
		Je franchis 1 barreau immergé de la structure
		Je franchis l'échelle en mettant la tête sous l'eau
		Je récupère des objets proches des marches
		Je pousse le ballon avec le dessus de ma tête
		Je vais chercher un objet, plusieurs sans respirer
		Je passe dans 2 ou 3 cerceaux de suite
		Je sors la tête au centre du tapis lunettes
		Je franchis 2 ou 3 barreaux de la structure sans respirer
		Je saute du bord et je fais la longueur sans matériel
		Je franchis l'échelle en mettant la tête sous l'eau

Les séances 6 et 7

Dispositif proposé sur le bassin d'apprentissage

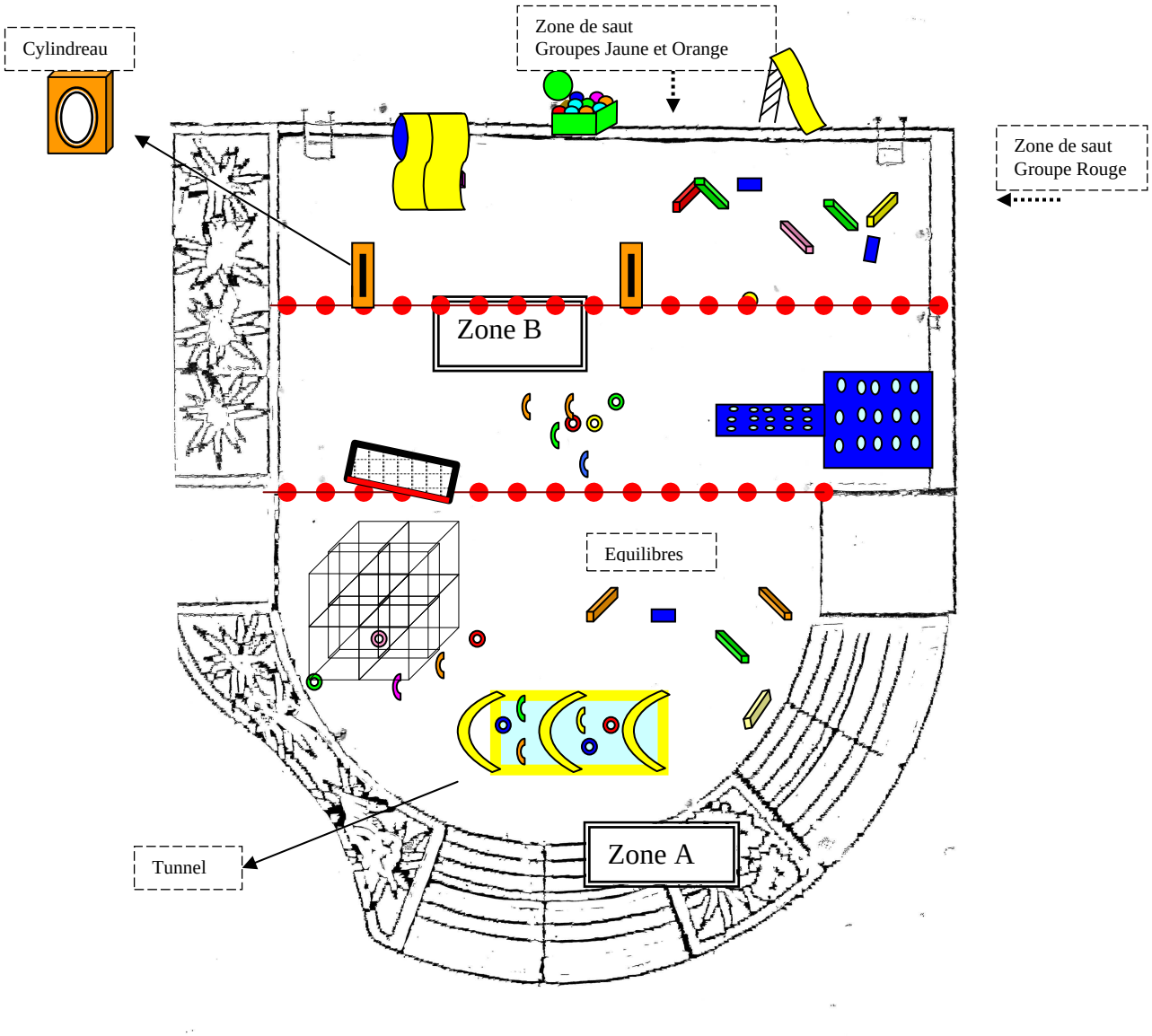

Séances 6 et 7 - Zone A
Dominantes Immersion / Equilibre / Déplacements

Immersion		Je rentre dans l'eau par les marches
		Assis sur les marches je mets entièrement la tête dans l'eau
		J'attrape un objet avec l'aide d'un adulte ou de la perche
		Je rejoins la cage et mets la tête sous le premier barreau
		Je touche un arceau de la structure avec mes mains
		J'attrape un ou plusieurs objets aux pieds des marches
		Dans la cage, je m'immerge et je passe la tête sous le second barreau
		Je m'aide des barreaux pour me déplacer immergé
		Avec l'aide de la cage, je touche le fond de la piscine
		Je me mets en boule et j'accepte de me laisser basculer et immergé par un camarade
		Je traverse partiellement la cage
		Je traverse totalement la cage.
		Avec l'aide de la cage, je ramasse un objet immergé
		Je fais le serpent
Equilibre / Flottaison		Je m'équilibre avec une frite
		Je fais l'étoile de mer avec l'aide d'un adulte ou de matériel
		Je fais la tortue avec l'aide d'un adulte ou de matériel
		Avec un camarade nous faisons l'étoile de mer à tour de rôle
		Je fais la tortue avec un camarade
		Je fais l'étoile de mer ventrale et dorsale le plus longtemps possible
		Je fais la tortue
		Je fais la tortue en forçant mon expiration. J'accepte qu'un copain vienne m'aider à descendre.
Déplacements		Je rentre par les marches et je me déplace jusqu'à la structure avec du matériel
		Idem pour la cage
		Je me déplace de la cage à la ligne d'eau dont je me sers pour traverser la piscine
		Je rejoins chaque structure
		Je traverse la piscine en m'aidant le moins possible de la ligne d'eau
		Je passe sous un arceau de la structure immergée
		Je traverse partiellement la cage
		Je traverse totalement la cage
		J'attrape un ou plusieurs objets au fond de la cage
		Je passe sous 2 ou 3 arceaux de la structure immergée
		Je rentre par les marches et je nage immergé jusqu'à la structure

Séances 6 et 7 - Zone B
Dominante Entrées dans l'eau / Déplacements / Propulsion

Consigne :

Consigne de sécurité : Descendre assis sur le tapis bleu

Entrées dans l'eau / Déplacements		Je rentre assis par le bi-gliss
		Je saute du bord
		Je saute du bord avec un ballon et je vais mettre un but
		Je glisse du bigliss avec un ballon, passe sous la ligne et vais mettre un but
		Je glisse du toboggan ma frite posée sur l'eau
		Je m'assois sur le mur et je traverse les 2 tapis à 4 pattes
		Je me déplace sur la longueur avec du matériel
		Je traverse le bassin en m'aidant de la ligne d'eau
		Jeu des balles brulantes
		Je saute du bord
		Je saute du bord à partir du muret
		Avec 1 ballon je glisse pieds en avant, allongé en avant ou en arrière du bigliss et je vais marquer 1 but
		Après un passage au bigliss , je franchis le cylindreau
		Je rentre assis sans aide par le toboggan
		Après un passage au toboggan, je franchis le cylindreau
		Je m'assois sur le mur, je traverse les 2 tapis debout et je réalise la longueur avec du matériel
		Je traverse la piscine en m'aidant le moins possible de la ligne d'eau
		Je me déplace horizontalement avec du matériel
		Jeu des balles brûlantes
		J'emprunte le bigliss allongé la tête la première, je passe sous la ligne d'eau
		J'emprunte le bigliss allongé la tête la première, je traverse le cylindreau et je rejoins la deuxième ligne d'eau en respirant le moins de fois possible
		Je saute du bord je nage jusqu'à la deuxième ligne d'eau et je reviens en nageant au bord
		Assis sur le mur, je traverse debout les 2 tapis et je fais la longueur en nageant aller et retour
		Je rentre par le toboggan et je traverse le cylindreau
		Je saute du muret et traverse la piscine en slalomant entre les cylindreaux
		Je traverse debout les 2 tapis et je rentre dans l'eau en bascule arrière

Les séances 8 et 9

Dispositif proposé sur le bassin d'apprentissage

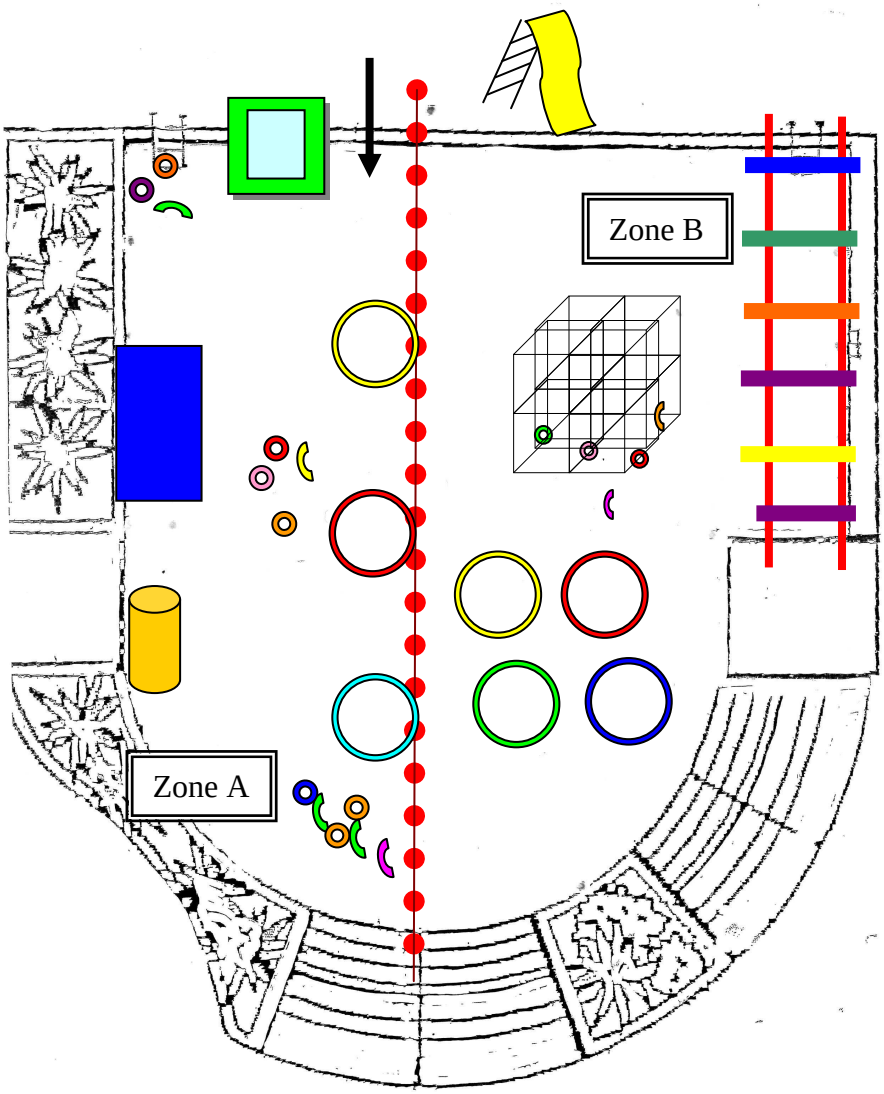

Séances 8 et 9 - Zone A

Dominantes Déplacements / Equilibre/ Immersion

Consigne : Consigne de sécurité :

Entrées dans l'eau Déplacements		Je saute dans le tapis percé
		Je saute du bord, je me déplace avec matériel jusqu'aux cerceaux
		Je saute du tapis debout, ma nouille posée sur l'eau
		Je me déplace sur le ventre et sur le dos, dans toute la zone avec matériel
		Je saute du bord je me déplace allongé le plus loin possible sans matériel
		Je saute dans le tapis percé et je récupère ma nouille après quelques mètres en autonomie
		Je saute du tapis en avant, en arrière et je me déplace quelques mètres sans matériel
		Je fais une bascule avant ou arrière avec matériel
		Je saute dans le tapis percé et je fais la longueur
		Je saute du bord et je franchis les 3 cerceaux sans reprise d'appuis
		Bascule avant, bascule arrière du tapis
		Je passe dans le tunnel sur le dos pieds devant
Equilibre/ Flottaison		Je fais l'étoile de mer ventrale avec matériel
		Je fais l'étoile de mer dorsale avec du matériel
		Je fais la tortue avec du matériel
		Avec de l'aide je fais la tortue
		Je fais l'étoile de mer ventrale
		Je fais l'étoile de mer dorsale
		Départ dans l'eau je fais une glissée ventrale avec une nouille
		Départ dans l'eau je fais une glissée dorsale avec une nouille
		Je fais l'étoile de mer ventrale et dorsale
		Je fais la tortue
		Je fais une glissée ventrale
		Je fais une glissée dorsale
		Je fais une coulée ventrale
Immersion		Je franchis les cerceaux avec du matériel
		Je franchis le tunnel avec matériel en mettant la tête dans l'eau
		Je touche un objet avec mon pied avec l'aide de l'échelle
		Je récupère un objet posé sur les marches
		Je franchis le tunnel je récupère ma nouille à la sortie
		Je récupère un objet à l'aide de l'échelle
		Je récupère un objet aux pieds des marches
		Je saute du bord je rejoins les cerceaux et je franchis les cerceaux un à un en me tenant à la ligne d'eau
		J'attrape un objet au milieu du bassin
		J'attrape aux pieds de l'échelle

Zone B
Dominante Entrées dans l'eau / Déplacements / Propulsion

Entrées dans l'eau Déplacements		Je rentre dans l'eau par le toboggan ma nouille posée sur l'eau
		Je saute du bord ma nouille posée sur l'eau
		Je traverse le bassin allongé sur le ventre ou le dos avec du matériel
		Je traverse le bassin avec l'aide de la ligne d'eau
		Je saute du bord je me déplace quelques mètres en autonomie avant de reprendre une nouille
		Idem du toboggan
		Je me déplace le plus loin possible le long de la ligne d'eau sans matériel
		Je saute du bord je fais la longueur voir plusieurs sans reprise d'appuis
		Idem du toboggan
Immersion		Je franchis les barreaux de la grande échelle en mettant la tête sous l'eau
		Après avoir rejoins la cage je mets la tête sous le premier barreau
		Avec l'aide des barreaux de la cage je touche le fond du bassin avec mes pieds
		Je mets la tête sous l'eau pour passer dans les cerceaux les uns après les autres
		A la cage je mets la tête sous le deuxième barreau
		A l'aide de la cage j'attrape un objet au fond du bassin
		Je franchis les barreaux de la grande échelle en les touchant le moins possible
		Je traverse 2 cerceaux de suite
		A la cage je mets la tête sous le deuxième barreau
		Je fais la longueur et j'attrape un objet immergé au milieu du parcours
		Je franchis partiellement ou totalement la cage
		J'attrape plusieurs objets au centre de la cage sans aide
		Je fais le serpent autour de la cage
		Je franchis plusieurs cerceaux de suite sans reprise d'air
		Je passe sous les barreaux de la grande échelle 2 à 2

4. Séance 10 - Evaluation bilan – Retour à la situation de référence

Cette séance permet d'évaluer les progrès des élèves réalisés au cours du module et de valider les compétences de chacun.

Une fiche d'observation pour l'enseignant est proposée en page 5 de ce projet.

Des fiches élèves sont aussi disponibles sur le livret et pourront être annexée au dossier scolaire de l'élève
Voir le livret départemental d'évaluation : http://cic-sable.ia72.ac-nantes.fr/spip.php?article24

Nom :
Prénom :
Ecole :
Classe : **Année :**

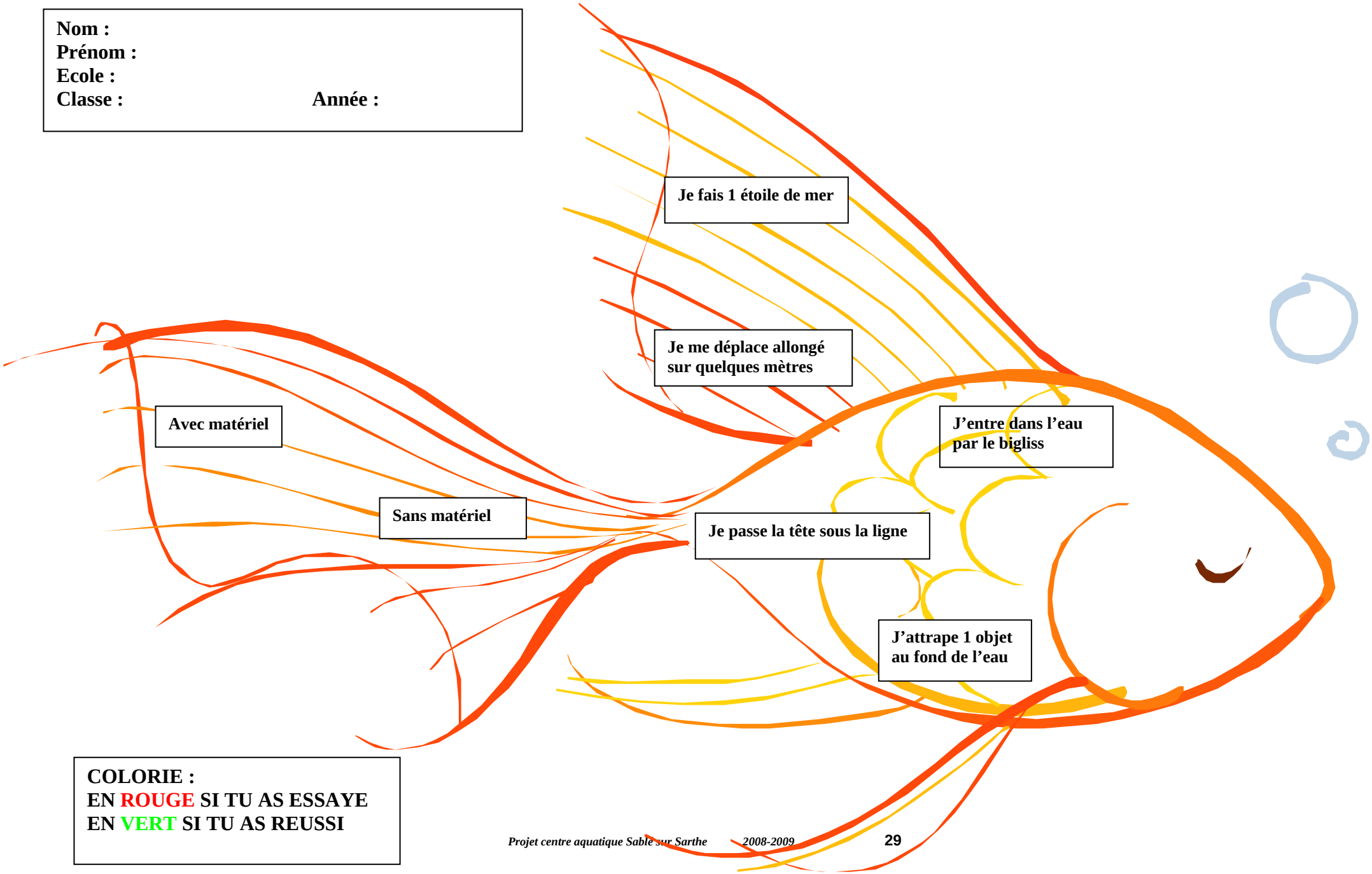

COLORIE :
EN ROUGE SI TU AS ESSAYE
EN VERT SI TU AS REUSSI

DIPLÔME DE NATATION SCOLAIRE

CENTRE AQUATIQUE

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Distance réalisée en autonomie :

Le parcours du baigneur
ENTREE
Vestiaire : déchaussage, déshabillage, démaquillage
Passage aux Toilettes
WC
Douche savonnée
Rinçage des deux pieds dans le pédiluve
Baignade
Douche savonnée
Séchage, habillage
SORTIE

Les bons gestes

Je respecte les zones
pieds nus / pieds chaussés

Je mets un maillot de bain propre

Je prends mes précautions
en passant aux toilettes
et en me mouchant

Je me démaquille le visage

Je prends une douche savonnée
avant le bain

Je mets un bonnet de bain
ou j'attache mes cheveux

Je passe les deux pieds
dans le pédiluve

J'utilise des accessoires propres dans
l'enceinte de la piscine

Questions de propreté

Pourquoi ça sent le chlore ?

Le chlore est indispensable pour tuer les microbes mais il peut également réagir avec les matières apportées par le baigneur (sueur, urine, peau…) en formant des chloramines irritantes et responsables de l'odeur de "chlore". Pour diminuer l'odeur irritante, il faut respecter les bons gestes.

Quand faut-il éviter d'aller à la piscine ?

Lorsque j'ai des infections de la peau (verrues, champignons) ;

Dans les jours qui suivent une gastro-entérite ;

En règle générale, quand je suis malade.

En cas de doute, je demande à mon médecin.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

imprimé sur papier recyclé

Des baigneurs propres une piscine propre

Pour obtenir une eau de bonne qualité, il faut la traiter. Grâce à des gestes simples, le baigneur participe aussi au maintien de la propreté de la piscine.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

ORGANISATION INTERNE DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

Centre Aquatique de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe

PROTOCOLE D'INTERVENTION pour LES SCOLAIRES (2 classes)
1 BEESAN +2 BEESAN / BNSSA + Les 2 Enseignants et les parents agrées

<table>
<tr><th>BEESAN 1</th><th>BEESAN 2 / BNSSA 2</th><th>BEESAN 3 / BNSSA 3</th><th>2 Enseignants (& Parents éventuels)</th></tr>
<tr><td>Porte secours à la victime</td><td>Arrive avec le matériel de réanimation</td><td>Donne l'alerte, 3 coups de corne de brune, sifflets
Evacue les bassins</td><td>Font sortir les enfants de l'eau sans précipitations</td></tr>
<tr><td>Approche la victime du bord</td><td rowspan="2">Aide son collègue pour

sortir la victime de l'eau</td><td rowspan="2">Prend le téléphone et va

sur le lieu de l'accident

tout en faisant le 15</td><td>Regroupent la classe
Compte le nombre des élèves</td></tr>
<tr><td>Maintient la victime sur le bord du bassin
Sort de l'eau et sort la victime de l'eau</td><td>S'éloignent avec les enfants du lieu de l'accident</td></tr>
<tr><td>Isole et installe la victime sur le brancard rigide et fait le bilan</td><td>Assiste son collègue</td><td>Donne le bilan au téléphone</td><td>Calment et rassurent les enfants</td></tr>
</table>

CAS 1 : La victime inconscient qui respire

<table>
<tr><td>Met la victime en PLS
Et la couvre</td><td rowspan="2">Assistance de son collègue
Reste prêt à toutes sollicitations du collègue</td><td rowspan="2">Prévient la Direction du Centre Aquatique
02.43.92.92.22</td><td rowspan="2">Un agent administratif prépare l'arrivée des pompiers
Prévient la Direction de l'établissement scolaire</td></tr>
<tr><td>Surveille la victime et contrôle son état de lucidité</td></tr>
</table>

CAS 2 : La victime en arrêt cardio-ventilatoire

<table>
<tr><td>Commence la réanimation cardio-pulmonaire sans matériel</td><td>Prépare le matériel d'oxygénation et le DSA</td><td>S'assure que la zone est bien dégagée</td><td rowspan="6">Applique les mesures de sécurité

Un agent administratif retourne à l'accueil pour préparer l'arrivée des pompiers

Prévient la Direction du Centre Aquatique
02.43.92.92.22

Prévient la Direction de l'établissement scolaire</td></tr>
<tr><td>Continue la réanimation cardio-pulmonaire</td><td>Mise en tension du DSA</td><td>Optimise les conditions de secours</td></tr>
<tr><td>S'écarte</td><td>Exécute les directives du DSA</td><td rowspan="3">Assistance éventuelle de ses collègues

Applique les mesures de sécurité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Vérifient les fonctions vitales</td></tr>
<tr><td>Entame la ventilation artificielle avec le BAVU si nécéssaire</td><td>Réalise le massage cardiaque si nécéssaire</td></tr>
<tr><td colspan="3">Dans tous les cas, se relayer</td></tr>
</table>

OBLIGATOIRE
Prévenir la direction du Centre Aquatique 02.43.92.92.22
et le directeur de l'établissement scolaire

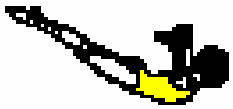

NATATION

PROCÉDURES OBLIGATOIRES

Textes de référence	• Loi du 22/07/83, article 14 : *« Les communes qui ont la charge des écoles ne sont pas autorisées à demander aux parents des élèves inscrits dans des disciplines obligatoires, une participation financière aux frais de fonctionnement occasionnés par l'enseignement de ces disciplines. »* • Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 MEN (sauf nb1 tableau 3) • Circulaire n°92-196 du 03/07/92 (B.O. 29 du 26/07/92). (sauf mise en ouvre de la responsabilité des enseignants et des intervenants extérieurs) • Circulaire n°2004-139 du 13 juillet 2004 et 2004-173 du 15 octobre 2004.
Autorisations	• Du directeur d'école. • S'inscrire sur un programme de fréquentation de la piscine. • En cas de contre-indication médicale, l'élève doit fournir un certificat médical.
Information	• *Dans tous les cas de sorties, les familles doivent être précisément informées des conditions dans lesquelles elles sont organisées.* • **C'est une sortie régulière** : Information obligatoire aux familles sur le jour, le lieu, et l'horaire de la sortie. • *A l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pieds, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la ½ journée de classe.* *A l'école maternelle, l'enseignant accompagné d'un adulte, peut se rendre , avec sa classe, soit à pieds, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la ½ journée de classe.* • Activité s'intègre obligatoirement au projet d'école. • Information à l'IEN.
Assurances	• L'assurance est recommandée pour les accompagnateurs et les intervenants bénévoles.
Test	• L'activité aquatique peut être l'occasion de préparer le test de natation permettant l'accès aux activités nautiques (cf. page 32).
Encadrement	Ce taux est à prévoir sur les bases suivantes : • en maternelle, l'enseignant et 2 adultes agréés, qualifiés ou bénévoles pour une classe ; • en élémentaire, l'enseignant et 1 adulte agréé, qualifié ou bénévole pour une classe ; • dans les classes multicours qui comprennent des élèves de grande section, il y aura lieu d'appliquer le taux d'encadrement prévu pour l'école maternelle. Toutefois, dans le cas où l'effectif total de la classe est inférieur à 20 élèves, l'encadrement sera alors limité à l'enseignant et un adulte agréé, qualifié ou bénévole ; • pour les classes à faibles effectifs, définis le plus souvent par le seuil de 12 élèves, le taux d'encadrement sera fixé localement par l'inspecteur d'académie après avis de ses conseillers techniques et pédagogiques. • Dans certains cas, des élèves issus de classes différentes peuvent être regroupés pour l'apprentissage de la natation. **Par ailleurs, il est souhaitable de veiller à ce que l'encadrement ne soit pas trop important, notamment lorsqu'il inclut des non-professionnels. En effet il peut conduire à une dilution de la responsabilité et entraîner des situations d'insécurité.**

Qualification	Pour l'enseignement : • L'enseignant participe effectivement à l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe de travail. • **Intervenants rémunérés** : - BEESAN - E.T.A.P.S. titulaire pouvant justifier d'une compétence dans l'activité. • **Intervenants bénévoles** : agrément de l'IA, suite à appréciation des compétences dans le cadre d'un stage sous la responsabilité de l'IEN. Pour la **surveillance** : • BEESAN, MNS ou personnel territorial des APS, qui, dans le cadre de son statut, est qualifié pour surveiller les établissements de bains.
Sécurité	• Dans le cadre scolaire, dans le premier, cette surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages. • <u>Ce personnel est exclusivement affecté à cette tâche et, par conséquent, ne peut simultanément remplir une mission d'enseignement.</u> • Jusqu'à 3 classes évoluant dans le même bassin, une personne chargée de la surveillance sera nécessaire au bord du bassin ; au-delà de 3 classes, deux personnes seront nécessaires, y compris en cas d'utilisation d'un système informatisé de surveillance. • Pendant toute la durée des premiers apprentissages, l'occupation du bassin doit être calculée à raison d'au moins 4 m^2 de plan d'eau par élève présent dans l'eau (surface conseillée 5 m^2). • Éviter les séances organisées dans un bassin ouvert en même temps au public • Éviter la présence dans le même bassin d'élèves de lycée et d'élèves du cycle1 de l'école primaire. • La plongée avec bouteille est interdite sur le département. • **Proscrire les moments d'activité libre.**

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Lieux d'activités	• Le milieu aquatique doit être aménagé de façon à créer un environnement sécurisant et stimulant.
Conditions matérielles	• La température de l'eau est d'au moins 27°.
Sécurité	• La sécurité est active et permanente. les enseignants veilleront à mettre en place des procédures de travail propres à limiter les risques et à en faire prendre conscience aux élèves : ✓ En les associant le plus souvent possible par 2, ✓ En balisant les espaces de travail de chaque groupe, ✓ En ordonnant les entrées et les sorties du bassin, ✓ En veillant aux déplacements sur les plages et dans les espaces de circulation. De plus, le comptage régulier des élèves, ainsi que les signes éventuels de fatigue feront l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'enseignant responsable du groupe. • Il est recommandé, pour les petites classes, de prévoir une personne supplémentaire, pour les tâches matérielles (habillage, toilette…). • Prévoir une liste nominative des élèves présents.

Accompagnement	• En plus du personnel d'encadrement, le maître peut être assisté pour les tâches matérielles d'adultes bénévoles, après autorisation du directeur. (pas de demande d'agrément)
Documentation pédagogique	• Revue E.P.S., Revue E.P.S.L « Fichiers natation » Revue Éducation Physique et Sportive. • « Nager, réussir, comprendre » CRDP DE LYON. • « Les activités aquatiques » EDUSARTHE mai 2000 .
Personne ressource	Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'équipe de circonscription.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Compétences attendues	• *En fin d'école élémentaire, les élèves devront parcourir environ 15 m en eau profonde, sans brassière et sans appui.* • *Lorsque les conditions locales le permettent d'aller, on visera pour les élèves ayant atteint ces compétences du cycle 3 le niveau d'autonomie caractérisant le savoir nager, par exemple :* *un plongeon suivi d'un parcours de 50 m de nage, en grande profondeur, sans reprise d'appui, déplacements effectués alternativement en position dorsale et ventrale (10 mètres au moins devront être parcourus dans chaque position) suivi d'un maintien sur place de 10 secondes et de la recherche d'un objet immergé à 2 m de profondeur environ.*
Programmation	• *Prévoir, aux cycles 2 et 3 de l'école primaire (sans exclure, lorsque les conditions s'y prêtent l'école maternelle et plus spécialement la grande section), 24 à 30 séances, en deux ou trois modules, auxquelles peut s'ajouter, lorsque les conditions le permettent, un module supplémentaire de 12 séances au cycle 3 pour conforter les apprentissages.* • *une séance hebdomadaire est un seuil au-dessous duquel on ne peut descendre, chaque séance devant correspondre à une durée optimale à l'école ,d'environ 30 à 35 minutes de pratique effective dans l'eau.*